

Zeitschrift: Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Herausgeber: Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Band: - (1984)

Heft: 9: Les femmes et l'agriculture

Artikel: Le centre de liaison remercie et informe...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-349839>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Centre de liaison remercie et informe...

Dans le courant de cet hiver, le Comité du CL a sollicité la Chancellerie cantonale pour pouvoir régulièrement participer aux consultations du Conseil fédéral et du gouvernement cantonal, intéressant les membres du CL et touchant aux questions féminines.

Après une présentation du CL aux autorités cantonales et à la suite d'un rapport du BCF relatif aux activités du Centre, le Gouvernement a officiellement accepté de reconnaître le rôle informateur du CL face aux associations membres.

Le CL a reçu l'assurance qu'en ce qui concerne les consultations fédérales, auxquelles le Gouvernement répond d'ordinaire sans consulter les organismes externes à l'administration, le CL pourrait être occasionnellement consulté sur les questions intéressant particulièrement la gente féminine. Concernant les consultations cantonales et pour les problèmes ayant une influence prépondérante sur la situation des femmes, le Gouvernement a expressément reconnu au CL le rôle d'interlocuteur privilégié. A ce titre, les divers services de l'administration ont d'ores et déjà été informés de la décision gouvernementale et ont été invités à remettre au Centre, les consultations dans le cadre des procédures en cours d'élaboration.

Le CL salue avec plaisir et soulagement la présente décision et peut dès à présent inviter les associations membres à participer aux deux consultations suivantes :

- l'école jurassienne de demain;
- le projet de révision du code de procédure civile réglant les litiges survenant à la suite de la conclusion de contrats entre consommateurs finals et fournisseurs.

Ces consultations concernent plusieurs

associations membres du CL, toutes les mères et toutes les consommatrices. Le CL invite les associations et ses membres à participer à l'élaboration des réponses à ces deux consultations.

Une réunion de travail est prévue à Courtételle, mardi 4 septembre 1984 à 20 h 15 au Restaurant de la Couronne.

Le Comité du CL compte vivement sur la participation nombreuse des associations et vous donne rendez-vous, le mardi 4 septembre 1984 à Courtételle.

La vie des associations

Après avoir participé à leur assemblée générale, le comité remercie :

- L'Association des Femmes protestantes qui, suite à l'exposition "Etre femme aujourd'hui", nous invite et nous permet, grâce à son dossier de travail "Biographie et rôle", de poursuivre notre réflexion sur la situation de la femme en Suisse;
- la Fédération romande des consommatrices qui, en éditant un nouveau guide "ABC Droits", nous aide à conclure des achats juridiques;
- l'Association des Femmes paysannes qui, en vue de la publication d'une brochure, souhaite recevoir d'anciennes recettes culinaires jurassiennes.

27 octobre 1984

L'assemblée générale aura lieu le dernier samedi d'octobre. Après l'assemblée statutaire, il est prévu un exposé ayant pour thème "Femmes et politique" de Claire Torracinta, suivi d'une discussion.

* * * * *

Le Comité du Centre de liaison remercie chaleureusement Marie-Josèphe Lachat. Grâce à ce travail en commun, nous pourrions mieux oeuvrer pour nos associations et faire de l'amélioration de la condition féminine une réalité à laquelle aspirent toutes les Jurassiennes et tous les Jurassiens.

Au nom du Comité du Centre de liaison